

LA DÉMOCRATIE SOUS TENSION

Radicalité et utopie, sœurs ennemies de l'aventure démocratique

[Manuel Cervera-Marzal](#)

Éditions Kimé | « Tumultes »

2016/2 n° 47 | pages 145 à 156

ISSN 1243-549X

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-tumultes-2016-2-page-145.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions Kimé.
© Éditions Kimé. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La démocratie sous tension

Radicalité et utopie, sœurs ennemies de l'aventure démocratique

Manuel Cervera-Marzal

E.H.E.S.S.

Démocratie représentative, démocratie moderne, démocratie libérale, démocratie délibérative, démocratie participative... Cette propension à qualifier la démocratie, à lui accoler un adjectif censé en indiquer le contenu véritable, est fâcheuse. Dans l'absolu, la démocratie se suffit à elle-même. Son étymologie signale, sans qu'il faille rien y ajouter, qu'elle repose dans le pouvoir du peuple. C'est donc un aveu de faiblesse de la qualifier de « radicale ». Mais c'est aussi un geste stratégique visant à contrer la banalisation de la démocratie, à l'arracher à sa sclérose institutionnelle, à sa pétrification étatique et à sa domestication libérale.

Je me livrerai ici à l'interrogation suivante : si l'on se résout à arrimer la démocratie à la radicalité — comme je pense utile de le faire si l'on veut que l'idée démocratique récupère la substance qui lui est chaque jour extorquée —, peut-on encore établir une jonction entre démocratie (radicale) et utopie ? Autrement dit, la radicalité démocratique est-elle compatible avec l'impulsion utopique ? Anticipant sur la suite de ma réflexion, j'avancerai que la réponse est négative : radicalité et utopie sont en définitive antinomiques. Le

drame est qu'elles constituent les deux piliers de l'aventure démocratique. Si cette dernière repose sur deux exigences inconciliables, faut-il en conclure que la démocratie est une chimère, condamnée à buter sur son impossibilité ? On mesure la gravité d'un tel problème. Afin d'en éclaircir les contours, je développerai mon propos en trois temps. Je montrerai d'abord pourquoi je considère qu'il n'y a pas de véritable démocratie sans radicalité, puis qu'il n'y a pas de véritable démocratie sans utopie, enfin que la dimension radicale de la démocratie est incompatible avec sa dimension utopique.

La dimension radicale de la démocratie

Commençons par l'idée qu'il n'y a pas de véritable démocratie sans radicalité. Cela ne signifie pas que toute radicalité soit démocratique. Le terrorisme est une radicalisation de la violence armée, qui tue aveuglément des innocents et des civils. Cette radicalité meurtrière n'a rien de démocratique. Le néolibéralisme est une radicalisation du capitalisme, qui procède à la marchandisation progressive de tous les domaines de l'existence : air, eau, et désormais gènes, idées... Cette radicalité prédatrice n'a rien non plus de démocratique.

Ce qu'il convient de souligner est que la démocratie est fondée sur une exigence de radicalité, au double sens philosophique et étymologique du terme « radicalité ».

Au sens philosophique, qui est aussi son sens courant, la « radicalité » désigne le fait d'aller jusqu'au bout de ce qu'on a entrepris, d'en tirer toutes les conséquences. La radicalité consiste à faire un choix et à s'y tenir, à refuser de transiger avec l'option initiale. La radicalité peut être rapprochée de la fermeté, de l'éthique de conviction. Elle est un refus de la modération, de l'atténuation, de la diminution, de la compromission.

Quel est le choix initial de la démocratie ? Qu'est-ce qui la distingue des autres formes de régime politique ? C'est le fait de confier le pouvoir au peuple. Le sens philosophique de la radicalité

démocratique retrouve ainsi son sens étymologique. Étymologiquement, la « radicalité » désigne l'opération consistant à remonter à la racine d'un phénomène, à l'origine d'une chose, au principe premier d'une réalité. Quelle est la racine du régime démocratique, du *demos-cratos* ? Il s'agit du principe selon lequel le pouvoir doit reposer entre les mains du peuple.

Pourquoi la démocratie confie-t-elle le pouvoir au peuple ? Non parce que le peuple aurait toujours raison, mais parce que l'on considère légitime que les lois qui régissent la vie collective soient définies par la collectivité elle-même. On considère que les règles ne méritent pas l'obéissance de ceux à qui l'on a empêché de participer à leur élaboration. Et, pourrait-on ajouter, la démocratie confie le pouvoir au peuple parce qu'elle estime que, sous certaines conditions, la volonté du peuple a plus de chances que toute autre volonté de se rapprocher du bien et de la justice. Ces conditions sont connues : éducation politique des citoyens, participation effective à la vie de la cité, gratuité des services publics, logement décent et emploi stable pour chaque être humain.

Au sens philosophique du terme « radicalité », être démocrate signifie donc que le peuple doit exercer le pouvoir, et que cette exigence est non négociable. Pour un démocrate, le pouvoir du peuple est un principe avec lequel on ne saurait transiger.

Que veut dire « transiger avec le principe de l'exercice populaire du pouvoir » ? C'est considérer, par exemple, que le pouvoir doit être exercé *pour* le peuple mais pas *par* le peuple, que les fonctions décisionnelles doivent être réservées à une fraction du peuple, qui n'est donc pas le peuple lui-même. C'est au nom de l'intérêt général et du bien commun que se légitiment presque toujours les oligarchies. Mais les oligarchies, même et surtout lorsqu'elles s'appuient sur la légitimité populaire, ne sont pas des démocraties. Le mode de fonctionnement du pouvoir est trop souvent confondu avec son mode de légitimation. Les élections en sont l'exemple paradigmatique, puisque les commentateurs occultent systématiquement le fonctionnement aristocratique qui se cache derrière son autorisation démocratique.

Il existe une deuxième façon, plus subtile, de transiger avec le principe de l'exercice populaire du pouvoir. Il en va ainsi lorsqu'on affirme que le peuple doit « consentir » au pouvoir plutôt qu'y « accéder ». Le peuple doit accepter le pouvoir politique, le reconnaître comme « sien », mais non y participer. D'après Bernard Manin, cette idée du consentement est au fondement des régimes politiques modernes, qui ne sont pas des démocraties mais des gouvernements représentatifs¹.

Je n'ignore pas que le concept de « peuple » pose des problèmes difficiles voire insolubles. Le premier concerne ce qu'on a coutume d'appeler les « frontières du *démos* ». Le peuple doit exercer le pouvoir. Certes, mais qui appartient au peuple ? Qui est membre de la communauté des citoyens et qui en est exclu ? Le cas de l'Athènes antique, avec la non-participation des femmes, des esclaves et des métèques, est paradigmatique.

La question des frontières du *démos* — qui décide ? qui fait partie de la communauté des décideurs ? — est redoublée par le fait qu'on ne sait jamais bien comment trancher cette question. En effet, s'il faut décider qui appartient au peuple, se pose immédiatement la question de savoir *qui* va prendre cette décision, autrement dit, qui va décider de ceux qui devront décider. Le sujet de cette décision originelle visant à délimiter l'appartenance au peuple ne peut certainement pas être le peuple lui-même, puisque justement il n'existe pas encore, et ne sera constitué qu'une fois prise cette décision. Ce paradoxe met en évidence la condition non démocratique de la démocratie.

Un troisième problème relatif au peuple concerne le statut de cette notion. Le peuple est-il une réalité sociologique, un sujet politique ou une fiction juridique ? Le peuple est-il un groupe social doté d'une existence objective (les classes populaires), est-il un acteur politique qui n'existe que tant et qu'en tant qu'il exerce son pouvoir (le peuple de la rue, le peuple en armes), ou n'est-il encore qu'une création symbolique nécessaire au maintien de l'édifice institutionnel

1. Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Gallimard, 1995.

(le peuple dont l'article 3 de la Constitution française dit qu'il est détenteur de la souveraineté nationale) ? Cette question est lourde d'enjeux.

Un quatrième problème revient à se demander si le peuple peut se doter d'une identité. N'est-il pas toujours en défaut ou en excès sur lui-même ? Et ne faudrait-il pas parler de peuples au pluriel plutôt qu'au singulier ? Je ne sous-estime donc pas les problèmes soulevés par le fait de définir la démocratie comme l'exercice populaire du pouvoir. Mais je pense que ces problèmes loin d'être rédhibitoires, sont particulièrement féconds.

Pour revenir au cœur du propos, je soutiens que toute démocratie véritable est une démocratie radicale, au sens où la démocratie se définit par l'exercice populaire du pouvoir. Cet *exercice* n'est ni le consentement populaire au pouvoir, ni la légitimation populaire du pouvoir. Ces deux opérations — se faire reconnaître par le peuple et diriger au nom du peuple — caractérisent les oligarchies et non les démocraties.

La dimension utopique de la démocratie

Indépendamment de la question de la radicalité, il me semble possible d'affirmer qu'il n'y a pas de véritable démocratie sans utopie. Cela ne veut pas dire que toutes les utopies soient démocratiques. La littérature moderne et contemporaine regorge de récits utopiques eugénistes, sexistes, colonialistes, despotiques et scientistes qui ne sont évidemment pas des utopies démocratiques. D'ailleurs, si l'on est rigoureux, la plupart des fictions qui passent aujourd'hui pour des utopies sont en réalité des uchronies (l'histoire se passe dans un futur lointain plutôt que dans un lieu de nulle part) ou des dystopies (l'histoire décrit un monde cauchemardesque voire totalitaire plutôt qu'une société où règnent le bonheur et la liberté).

Qu'est-ce que l'utopie ? Au-delà du seul genre littéraire initié par Thomas More en 1516, je pense que l'on peut définir l'utopie comme la faculté de l'imagination humaine consistant à se représenter un monde nouveau. Il s'agit de la capacité à concevoir abstraitement,

mentalement, une société radicalement différente de la nôtre. Marx définit l'utopie comme « l'expression imaginative d'un monde nouveau », et Miguel Abensour dit qu'il s'agit du « tout autre social² ». L'utopie a donc une fonction éminemment critique. Elle permet de dénoncer l'état des choses existant au nom d'une cité organisée selon d'autres exigences, par exemple celles de la raison et de la liberté. Avant même de proposer l'image positive d'une autre forme d'organisation sociale, l'utopie ouvre une brèche dans l'organisation existante.

Mais il faut immédiatement souligner que si l'utopie est « contre » le réel, elle n'est pas « hors » du réel. La société utopique n'existe que dans l'imagination de celles et ceux qui l'imaginent, mais leur imagination a bien à voir avec le réel, elle a des effets directs sur la réalité à travers les histoires que les utopistes se mettent à écrire, à travers les actions collectives qu'ils mettent en œuvre, à travers les discours critiques qu'ils énoncent, à travers les résistances qu'ils expérimentent. L'utopie n'est donc pas « hors » de la réalité sociale et politique : elle est à la fois dans-et-contre la réalité, de sorte qu'elle introduit un écart à l'intérieur de cette réalité. L'utopie, c'est l'imagination qui génère un hiatus dans le réel, de telle sorte que la réalité n'est plus égale à elle-même. L'utopie s'apparente ainsi à une brisure ontologique, à une fêlure de l'être.

En partant de cette compréhension de l'utopie, quel sens y a-t-il à affirmer qu'il n'y a pas de démocratie sans utopie ? Cela ne veut pas dire que la démocratie serait un idéal inatteignable ou un rêve inaccessible. Ce discours sur le caractère « inachevé » de la démocratie est trivial ; on l'entend aussi bien du côté libéral que du côté de ce que l'on pourrait appeler les pensées critiques. Souligner le caractère nécessairement inachevé de la démocratie n'est pas faux, mais c'est d'une grande banalité. C'est d'une grande banalité car cela n'est en aucun cas spécifique à la démocratie. Cet inachèvement vaut pour tous les régimes politiques. Dans tous les régimes politiques subsiste un écart entre la réalité et l'idéal, entre la pratique et le

2. Miguel Abensour, *L'homme est un animal utopique*, Arles, Éditions de la Nuit, 2010, p. 8.

modèle, y compris dans les régimes totalitaires comme l'ont montré des historiens tels que Martin Broszat³, Hans Mommsen⁴ et Alf Lüdtke⁵.

Dire que la démocratie comporte une dimension utopique est une proposition philosophique plus forte que celle qui consiste à exhiber un écart entre la norme et son application. La dimension utopique de la démocratie n'est pas ce qui sépare l'idéal de la réalité ; c'est l'écart qui s'introduit à *l'intérieur même* de la réalité. La dimension utopique de la démocratie n'est pas une façon détournée de dire que la réalité des régimes démocratiques serait moins noble que l'idéal auquel aspirent ces régimes, ce n'est pas cette idée trop souvent rabâchée selon laquelle *la politique* (celle de tous les jours, la politique politicienne, la vie des partis) ne serait pas à la hauteur *du politique* (de l'Idée platonicienne du politique). La dimension utopique de la démocratie n'a pas vocation à assigner la réalité au mal et à sauver la pureté des idées. Elle signifie simplement que la réalité démocratique n'est pas égale à elle-même, qu'elle comporte des possibles non advenus, des lignes de fuite, des potentialités latérales, bref, qu'il y a du jeu.

L'utopie introduit ainsi une déhiscence au cœur même de la démocratie. Cet écart fait office de moteur. L'écart utopique n'est pas une contradiction de type hégélien, qui appellerait une synthèse réconciliatrice, mais il est une tension non résorbable, qui est source de vitalité sociale et de dynamisme politique. Parce qu'elle est utopique, toute démocratie véritable est dynamique.

Cette dynamique démocratique n'est pas un mouvement total, sans limite, laissé à sa propre logique ; un tel mouvement constitue pour Hannah Arendt le propre des régimes totalitaires⁶. Il s'agit plutôt d'un mouvement à l'état de potentiel. La démocratie se caractérise par

3. Martin Broszat, *L'État hitlérien*, Paris, Fayard, 1986.

4. Hans Mommsen, *Le national-socialisme et la société allemande*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1997.

5. Alf Lüdtke, *Des ouvriers dans l'Allemagne du XX^e siècle. Le quotidien des dictatures*, Paris, L'Harmattan, 2000.

6. Hannah Arendt, *Le système totalitaire*, Paris, Seuil, 1972, pp. 122-150.

sa potentialité à aller toujours au-delà d'elle-même, par sa capacité à s'améliorer. Mais ce mouvement n'est pas nécessairement progressif, il peut aussi être régressif. La démocratie n'est jamais définitivement acquise, elle peut toujours reculer, se corrompre, voire disparaître sous le poids de forces contraires. La corruptibilité est l'envers de la perfectibilité.

La démocratie sous tension

À cette étape du raisonnement, nous dirons que toute démocratie véritable est radicale au sens où elle confie au peuple l'exercice du pouvoir, et utopique au sens où elle est affectée par un écart qui la pousse à se porter au-delà d'elle-même.

La dimension radicale et la dimension utopique de la démocratie paraissent à première vue converger. Toutes deux conduisent en effet à un même constat : les sociétés occidentales contemporaines ne sont pas démocratiques. Le premier élément indiquant le caractère antidémocratique de ces sociétés est que l'exigence de radicalité n'est pas respectée dans la mesure où le pouvoir est exercé par une élite de politiciens professionnels et non par la communauté des citoyens ordinaires. Le deuxième élément est que l'exigence d'utopie n'est pas respectée dans la mesure où les régimes libéraux n'admettent pas d'écart : comme l'ont chacun à leur manière souligné Margaret Thatcher, François Furet et Francis Fukuyama, il n'y a pas d'alternative au libéralisme. Le règne du marché siffle la fin de l'histoire. La prétendue « démocratie » libérale usurpe donc son titre en raison de son caractère unidimensionnel.

Radicalité et utopie débouchent ainsi sur le constat commun selon lequel nous ne sommes pas en démocratie. À première vue, la démocratie conjugue donc harmonieusement sa dimension utopique et sa dimension radicale. Mais je souhaiterais justement suggérer que les choses sont plus compliquées, plus frictionnelles car nous sommes en présence de deux dimensions certes constitutives de la démocratie, et pourtant inconciliables.

En quoi la radicalité démocratique et l'utopie démocratique seraient-elles inconciliables ? Cela devient visible si l'on examine de plus près la critique que chacune de ces deux dimensions de la démocratie adresse aux régimes politiques contemporains. Du point de vue utopique autant que du point de vue radical, les régimes qu'on appelle communément des « États de droit » ne sont pas jugés démocratiques. Cela étant, bien qu'elles dressent un même constat, radicalité et utopie fondent ce constat sur deux arguments différents et, au fond, antinomiques.

La radicalité démocratique — ou la dimension radicale de la démocratie — reproche aux régimes libéraux leur *manque* de substance politique alors qu'à l'inverse, l'utopie démocratique — ou la dimension utopique de la démocratie — reproche à ces mêmes régimes libéraux leur *excès* de substance politique. Derrière un constat commun — le libéralisme n'est pas démocratique — utopie et radicalité reposent sur des prémisses contraires. La radicalité démocratique reproche au libéralisme d'avoir vidé la démocratie de son contenu, d'avoir ôté au peuple sa consistance en le remplaçant par l'artefact de la « société civile », d'avoir extorqué aux citoyens leur pouvoir en les réduisant au statut de spectateur, au point de faire de la démocratie une coquille vide affublée du néologisme de « gouvernance ». Au contraire, l'utopie démocratique reproche au libéralisme d'avoir lesté la démocratie en la remplissant d'impératifs économiques, juridiques et bureaucratiques, qui font que la démocratie finit par étouffer sous son propre poids. La radicalité accuse le libéralisme de rendre la démocratie trop légère en la coupant de son ancrage populaire. Inversement, l'utopie accuse le libéralisme de rendre la démocratie trop lourde en attachant à sa cheville un boulet étatique qu'elle n'a jamais demandé.

L'opposition entre la dimension radicale et la dimension utopique de la démocratie apparaît encore plus clairement lorsqu'on aborde la question de l'ordre et du désordre. Alors que la radicalité alimente une conception ordonnée de la politique, l'utopie favorise une politique tumultueuse, conflictuelle et, en un sens, désordonnée.

L'exigence de radicalité qui anime la démocratie se décline suivant deux principes. Le premier principe peut se formuler ainsi : « décider qui doit décider, ce n'est déjà plus décider ». La traduction institutionnelle de ce principe se déploie à travers la *démocratie directe*, qui fait que le peuple prend lui-même les décisions politiques, sans passer par l'intermédiaire de représentants qui, en réalité, ne représentent qu'eux-mêmes et confisquent le pouvoir à leur profit. Le second principe de la radicalité démocratique peut quant à lui se formuler ainsi : « l'égalité politique sans égalité économique et sociale est un leurre ». Cette idée selon laquelle les citoyens ne peuvent être politiquement égaux que si leurs conditions de vie économiques et sociales sont elles-mêmes égales, se traduit institutionnellement par l'instauration d'une *démocratie sociale*, c'est-à-dire d'une société égalitaire dans laquelle tout est fait pour mettre fin à l'exploitation capitaliste, aux discriminations racistes et à l'oppression sexiste.

Ainsi, la radicalité démocratique désigne un ensemble de dispositifs institutionnels qui combinent démocratie directe et démocratie sociale. Autrement dit, du côté de sa dimension radicale, la démocratie désigne un *ordre politique* dans lequel le peuple exerce directement le pouvoir et un *ordre social* dans lequel les dominations de genre, de classe et de « race » ont été bannies.

Du côté de sa dimension utopique, la démocratie n'est pas réductible à un ordre, aussi égalitaire fût-il. Nous avons vu que l'utopie introduit un écart au sein même de la démocratie. Cet écart sépare la démocratie d'elle-même, il la *désordonne*, de sorte qu'elle se découvre en excès sur ses institutions sociales et politiques. L'utopie n'a pas vocation à ordonnancer le social mais, au contraire, à désacraliser les frontières en révélant leur part de contingence et d'arbitraire. L'utopie ne cherche pas à octroyer à chacun la part qui lui revient mais à préserver une ouverture dans laquelle puissent s'engouffrer les remises en cause du partage des biens et des honneurs. Parce qu'elle introduit un écart inéliminable, l'utopie perturbe la démocratie, elle la désajuste.

Remarquons, en guise de conclusion, que la démocratie repose sur deux exigences proprement contradictoires. La radicalité instaure

de l'ordre là où l'utopie introduit du désordre. La radicalité exige davantage de substance politique là où l'utopie dénonce l'excès de substance. Cette configuration soulève un problème compliqué, presque tragique. Si la démocratie n'existe qu'à condition de satisfaire simultanément une exigence de radicalité et une exigence d'utopie, et si ces deux exigences sont incompatibles, on doit en déduire que la démocratie est un projet impossible. La démocratie serait impossible puisqu'en cherchant à satisfaire l'une des deux exigences, elle sacrifierait inévitablement la seconde. Faut-il en conclure que, condamnée à buter sur son antinomie, la démocratie constitue une chimère ?

Tel n'était pas le sens de mon propos, qui visait à attirer l'attention sur une note plus stimulante : la démocratie semble prisonnière d'une tension entre sa dimension radicale et sa dimension utopique, mais cette tension ne condamne pas la démocratie. Il se pourrait même qu'elle soit source de fécondité.

